



Programme des Nations Unies pour l'environnement



Distribution
RESTREINTE
UNEP/WG.15/INF.6
24 février 1978
FRENCH
Original : ENGLISH

Consultation d'experts sur le développement
de l'aquaculture en Méditerranée convoquée
par le Gouvernement grec en collaboration
avec le CGPM de la FAO et le PNUÉ

Athènes, 14 - 18 mars 1978

ACTIVITES REGIONALES POUR LE
DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EN MEDITERRANEE

Note préparée par la FAO (CGPM)



ACTIVITES REGIONALES POUR LE
DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EN MEDITERRANEE

1. Le développement de l'aquaculture en Méditerranée a retenu l'attention du Conseil général des pêches pour la Méditerranée de la FAO dès 1967, lorsque celui-ci a désigné un groupe de travail spécial chargé de mettre en oeuvre un programme de travail destiné à "promouvoir une action nationale et internationale en vue d'utiliser pleinement les ressources en eau saumâtre et hypersaline, et de déterminer les problèmes requérant des recherches ultérieures". Le groupe de travail a entrepris une évaluation préliminaire des possibilités de développement de l'aquaculture en eaux saumâtres dans la région, et organisé dès 1970 un Programme de recherche coopératif sur l'aquaculture (COPRAQ), en vue d'effectuer des recherches sur les problèmes hautement prioritaires désignés par le Conseil. Au total, 30 institutions participent à ce Programme à titre bénévole, la FAO assurant un Secrétariat chargé de la Coordination. Le Programme a pour effet d'encourager la recherche sur le sujet ainsi que les réunions de chercheurs du COPRAQ convoquées par le Conseil, d'aider à développer une action réciproque entre les chercheurs et une large diffusion des résultats des recherches entreprises.

Stratégie pour la recherche et le développement de l'aquaculture

2. Le document de travail UNEP/WG.15/3 présenté à cette Consultation résume les informations actuellement disponibles concernant les principales espèces cultivables et le stade de technologie applicable à leur culture.

Les systèmes de culture décrits peuvent se diviser, grosso modo, en trois groupes :

- (a) ceux bénéficiant d'une assez longue tradition, dans certains pays de la région tout au moins, et dont la viabilité technique et économique est reconnue;
- (b) ceux pour lesquels la recherche a atteint un stade exigeant que des projets de production pilotes déterminent au plus tôt leur praticabilité du point de vue économique et technique;
- (c) ceux qui en sont encore au stade expérimental.

3. La stratégie globale en matière de développement de l'aquaculture, recommandée par les Colloques régionaux sur la planification de l'aquaculture 1-3/ et la .../...

-
- 1/ Planification de l'aquaculture en Afrique. Rapport du premier Colloque régional sur la planification de l'aquaculture en Afrique, Accra, Ghana, 2 - 17 juillet 1975, Rome, FAO, ADCP/REP/75/1: 114 p.
 - 2/ Planification de l'aquaculture en Asie. Rapport du Colloque régional sur la planification de l'aquaculture en Asie, Bangkok, Thaïlande, 1 - 17 octobre 1975, Rome, FAO, ADCP/REP/76/2/ 154 p.
 - 3/ Planificación de la Acuicultura en América Latina. Informe de la reunión consultiva regional de planificación sobre acuicultura en América Latina, Caracas, Venezuela, 24 novembre - 10 décembre 1975, Rome, FAO, ADCP/REP/76/3: 173 p.

Conférence technique sur l'aquaculture de la FAO, tenue à Kyoto, Japon 4/,
consiste en :

- i) la sélection d'un nombre restreint de systèmes de production destinés à être appliqués à une large échelle, plutôt qu'un grand nombre d'espèces et une variété de systèmes de production faisant l'objet de recherches;
- ii) la mise en oeuvre de projets pilotes ou programmes de production à grande échelle, s'appuyant sur les systèmes sélectionnés et utilisant des technologies connues;
- iii) la mise à disposition de services d'aide appropriés pour des programmes de production au niveau régional, sous forme de (a) recherche pluridisciplinaire adaptée, destinée à transposer la technologie, au moyen de modifications, aux conditions locales et l'améliorer les techniques, et (b) formation de praticiens en aquaculture.

4. Une telle stratégie semblerait très bien convenir à la région méditerranéenne, dans l'état actuel de l'industrie et ses possibilités de développement futur. La culture des huîtres et des moules, qui bénéficie d'une tradition et d'une base technologique appropriée, peut être développée ou introduite si l'on trouve les emplacements et marchés appropriés.

5. Les techniques de culture des mullets et des anguilles disposent également d'une tradition, du moins dans certains pays de la région. Il devrait être possible d'entreprendre des programmes de production à grande échelle dans d'autres pays, en leur incorporant les dernières améliorations et en les faisant précéder, si nécessaire, d'opérations pilotes.

6. La recherche portant sur le dicentrarchus labrax et le sparus aurata semble avoir atteint un stade justifiant une production à l'échelle pilote dans des établissements piscicoles suffisamment vastes, par système soit de monoculture, soit de polyculture. Une information de base est également disponible concernant les expériences pilotes dans la production des crevettes dans certaines zones choisies.

7. Le choix entre les méthodes de culture intensive, semi-intensive ou extensive pour chacun des systèmes mentionnés ci-dessus, dépendra des conditions prévalant dans les régions et pays choisis pour l'application des projets. La disponibilité et le coût des apports, de même que le bénéfice sur l'investissement, varieront en fonction des conditions locales. Les décisions, par conséquent, devront se baser sur celles-ci.

8. Bien que l'on estime approximativement que les zones d'eaux saumâtres aptes à l'aquaculture dans la région méditerranéenne occupent plus d'1 million d'hectares, il reste à déterminer, par des études régionales détaillées, quelle part de ces zones est disponible et convient à l'aquaculture. Pour tout futur projet de

.../..

4/ Rapport de la Conférence technique sur l'aquaculture de la FAO, Kyoto, Japon,
26 mai - 2 juin 1976, FAO Fish. Rep (188): 93 p.

développement de l'aquaculture en Méditerranée, les régions pour l'application des programmes pilotes ou de production devront être choisies en tenant compte des aspects techniques, bio-techniques et socio-économiques. Des fermes et viviers devront, selon les besoins, être conçus et construits sur les emplacements choisis. Les éléments nécessaires, tels que semences et nourriture, devront être fournis. Les fermes devront être régies par un personnel ayant reçu une formation appropriée. Les projets ayant donné de bons résultats pourraient servir de démonstration et de centres de formation pour l'ensemble de la région.

9. Il s'avérera bénéfique, à plus d'un point de vue, de relier ces projets, en particulier les projets pilotes, à des centres choisis de recherche en matière d'aquaculture, notamment ceux participant déjà au COPRAQ, de manière à ce que la recherche nécessaire en vue de l'adaptation et l'amélioration des technologies puisse être entreprise dans les meilleures conditions. Cet aspect aussi doit entrer en ligne de compte dans la sélection des emplacements où s'appliqueront les projets.

10. Il sera essentiel, pour la mise en oeuvre des programmes pilotes et de production à grande échelle, de former un nombre approprié de praticiens en aquaculture (par opposition aux chercheurs). Une telle formation doit être de type pluridisciplinaire, et dispensée dans un centre disposant d'installations propres à une formation pratique intensive. Le manque de personnel convenablement formé se révèle très souvent être le plus sérieux obstacle au développement de l'aquaculture.

11. Observant la stratégie globale en matière de développement de l'aquaculture indiquée au paragraphe 3, la FAO, à travers le Programme de développement et de coordination de l'aquaculture (PACA) PNUE/FAO, réalise des projets pilotes et de production, et développe pour les soutenir des réseaux de recherche en aquaculture, ainsi que des centres de formation et d'information en Asie, Afrique et Amérique du Sud. Des activités similaires, entreprises en Méditerranée, pourraient établir des liens étroits avec ces réseaux régionaux, pour leur profit réciproque.

Poursuite des activités

12. Il est suggéré que cette Consultation observe les lignes de conduite indiquées plus haut, ainsi que toute autre qui pourrait être proposée par des participants durant les débats, et énonce des recommandations spéciales concernant la poursuite des activités. On aura largement intérêt à se concentrer sur un nombre restreint de centres, de façon à en tirer le maximum de bénéfice en peu de temps, surtout si l'on tient compte des ressources financières et compétences techniques limitées dont on dispose. Au cas où cette Consultation recommanderait des activités régionales du type suggéré, il pourrait s'avérer nécessaire de réunir, le plus tôt possible après la Consultation, un petit groupe d'experts chargé de mettre au point les détails du projet ou des projets à réaliser.